



Formations aux
comportements
animaliers

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES RELATIVES AUX ACTIVITES LIEES AUX ANIMAUX DE COMPAGNIE D'ESPECES DOMESTIQUES

Par arrêté du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 25 novembre 2014 portant publication de la liste des organismes de formation habilités à mettre en œuvre l'action de formation professionnelle continue pour les personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques, **Vox Animae est habilité à dispenser la formation d'actualisation des connaissances pour les catégories « chien » et « chat ».**

L'arrêté du 4 février 2016 établit l'obligation d'actualiser ses connaissances au plus tard dix ans après la date de délivrance du document administratif justificatif de connaissances* pour l'exercice d'activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques.

Animaux concernés : chien et chat

Nombres d'heures de formation : 18h

Horaires des cours : 9h-12h30, 14h-17h30 les 2 premiers jours, puis 9h-12h30 le 3^e jour

Tarifs : 150 € nets pour l'intégralité de la formation catégories « chien » et « chat »

- 10 % de réduction pour les anciens élèves de Vox Animae
- Majoration de 10 % en cas de prise en charge par un organisme de financement

Hébergement et repas : chaque participant se charge de son logement et de son repas (une liste d'adresses peut être fournie sur demande)

Lieux :

- Mollkirch (67), Ecrin de Verdure - Le Floessplatz
- Asnières-sur-Seine (92), Alma Bureaux Services - 42 rue Gallieni
- Valence (26), La Forge Collective - 8 rue Baudin
- Lyon (69), Espace Ouest Lyonnais - 6 rue Nicolas Sicard
- Rambouillet (78), Bergerie Nationale, Parc du Château
- Brest (29), ESPE - 8 rue d'Avranches
- La Rochelle (17), S-PACE - 10-14 rue Jean Perrin
- Bordeaux (33) - lieu exact précisé ultérieurement
- Sophia Antipolis (06) - lieu exact précisé ultérieurement
- Toulouse (31) - lieu exact précisé ultérieurement

Dates : cocher la date choisie sur le bulletin d'inscription ci-dessous

Le nombre de places est limité.

* Vous devez justifier soit :

- a) d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP, conformément à l'annexe II de l'arrêté du 4 février 2016 ;
- b) d'un certificat de capacité « CCAD » ;
- c) d'un titre ou certificat au sens de l'annexe III de l'arrêté du 4 février 2016 ;
- d) d'une attestation de connaissances délivrée par la D(R)AAF après une action de formation et conclue par la réussite à une évaluation nationale.

FORMATIONS : COMPORTEMENTS DU CHIEN ET DU CHAT - EDUCATION CANINE - MEDIATION ANIMALE - MASSAGE CANIN

Vox Animae 5 a, rue du chemin Neuf 67280 Niederhaslach - contact@voxanimae.com - www.vox-animae.com - 09 66 41 12 22

Laurence Bruder Sergent SARL au capital de 20 000€ - RCS Saverne TI 529 344 350 - N°SIRET 529 344 350 00028 - code APE 8559A - organisme de formation professionnelle exonéré de TVA au titre de l'article 261-4-4°A du CGI - Déclaration d'activité enregistrée sous le n°42670397067 auprès du Préfet de la Région Alsace



Formations aux
comportements
animaliers

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES RELATIVES AUX ACTIVITES LIEES AUX ANIMAUX DE COMPAGNIE D'ESPECES DOMESTIQUES

La journée de formation pour l'actualisation des connaissances s'articulera autour des nouveautés scientifiques, techniques et réglementaires des dix dernières années, sur les 8 modules suivants :

Module « Logement » : mobiliser les connaissances permettant d'assurer aux animaux de compagnie un logement confortable et répondant aux nécessités d'hygiène et de propreté

Module « Alimentation » : mobiliser les connaissances permettant d'assurer aux animaux de compagnie une alimentation adaptée à leur mode de vie

Module « Reproduction » : mobiliser les connaissances permettant de respecter la physiologie et la santé des animaux détenus aux différentes phases de la reproduction

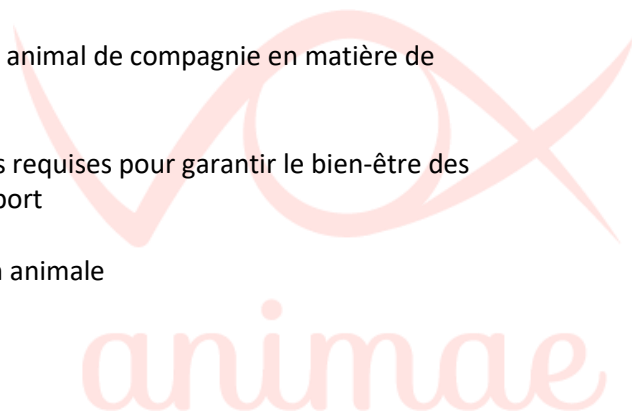
Module « Santé animale » : mobiliser les connaissances permettant d'assurer aux animaux de compagnie des soins appropriés et de les maintenir en bon état sanitaire

Module « Comportement » : mobiliser les connaissances relatives aux comportements de l'espèce afin d'avoir un animal agréable en société

Module « Droit » : mobiliser les connaissances du détenteur d'un animal de compagnie en matière de réglementation

Module « Transport » : mobiliser la connaissance des dispositions requises pour garantir le bien-être des animaux de compagnie d'espèces domestiques au cours du transport

Module « Sélection » : mobiliser les connaissances de la sélection animale



FORMATIONS : COMPORTEMENTS DU CHIEN ET DU CHAT - EDUCATION CANINE - MEDIATION ANIMALE - MASSAGE CANIN

Vox Animae 5 a, rue du chemin Neuf 67280 Niederhaslach - contact@voxanimae.com - www.vox-animae.com - 09 66 41 12 22

Laurence Bruder Sergent SARL au capital de 20 000€ - RCS Saverne TI 529 344 350 - N°SIRET 529 344 350 00028 - code APE 8559A - organisme de formation professionnelle exonéré de TVA au titre de l'article 261-4-4°A du CGI - Déclaration d'activité enregistrée sous le n°42670397067 auprès du Préfet de la Région Alsace

